

## Votre proche est décédé à la suite d'un accident

### CHECK-LIST DES DOCUMENTS A GARDER DANS VOTRE DOSSIER

---

En vue de votre indemnisation, **TOUS les documents relatifs à votre dommage sont importants**. Vous devez les conserver avec soin quand ils vous sont transmis afin de pouvoir faire la preuve de votre dommage et d'obtenir une indemnisation rapide et complète.

Afin de déterminer l'étendue de votre dommage, vous allez recevoir divers formulaires à compléter. Voici une check-list des documents les plus importants à avoir sous la main :

- Attestation médicale relative au décès de votre proche
- L'acte de notoriété et/ou le faire-part
- Attestations de frais médicaux
  - o factures d'hospitalisation et d'ambulance
  - o attestations de remboursement de la mutuelle
- Attestations de frais funéraires : factures relatives au cercueil, la concession, le funérarium, l'urne, la cérémonie, la pierre tombale, l'avis nécrologique, ...
- Frais de déplacements et d'administration : toutes les pièces justificatives
- Attestation du Service d'Etat civil concernant la composition du ménage de votre proche
- Fiche de salaire mensuelle et annuelle d'avant l'accident de votre proche et des autres membres du ménage ou feuille d'impôts
- Dégâts matériels (vêtements et autres) dus à l'accident : factures d'achat ou descriptif/photo de l'objet

!! Conservez les pièces endommagées.

**Gardez ces documents précieusement.  
Complétez et transmettez les formulaires au plus vite lorsqu'ils vous sont adressés.**